

QUINZE ANS DE *FABLABS* EN FRANCE, QUELLES ÉTAPES CLÉS SUR LE CHEMIN DE CES TIERS-LIEUX SINGULIERS ?

Entretien de Constance Garnier
interviewée par Cécile Gauthier

Dans cette interview, la chercheuse Constance Garnier dont la thèse a porté sur l'analyse des modes de coordination intra- et inter-organisationnels du réseau mondial des Fablabs, ancienne Déléguée Générale du réseau français des Fablabs (RFFLabs), passionnée par les tiers-lieux, revient sur son parcours et ses recherches depuis 2013. Elle partage son analyse de la dynamique des *fablabs* en France, leur structuration et leur évolution, notamment en lien avec les politiques publiques. Elle interroge le lien entre les tiers-lieux et les *fablabs*, soulignant l'importance de la coopération, de l'inclusivité et des pratiques collectives.

39

Quand avez-vous commencé à travailler sur les tiers-lieux et en particulier les *fablabs* ?

Tout a commencé en octobre 2013, pendant mon master en économie sociale et solidaire. Avec deux camarades, nous avons travaillé sur l'impact du numérique sur les territoires, en particulier sur le *fablab* Artilect à Toulouse. J'avais déjà découvert ces lieux à travers mon travail avec le réseau Information Jeunesse et un projet de création d'un jeu coopératif pour l'insertion des jeunes. Lors des premières observations à Artilect, j'ai compris que les usagers percevaient davantage ce lieu comme un service qu'un espace de partage communautaire. J'ai donc approfondi ma recherche en revenant tous les jours pendant un mois. Ce fut une réflexion sur l'importance de l'animation pour favoriser la coopération. Ensuite, un stage de recherche pour un projet ANR sur les *fablabs* en France et à l'international m'a permis d'aller plus

loin. J'ai aussi participé à la création du Fab Café, en lien avec la coopérative les Imaginations Fertiles, et à l'organisation du premier Fablabs Festival. Mon mémoire de recherche sur les *fablabs* m'a permis de faire des recommandations sur le développement de la coopération, tant à l'échelle d'Artilect qu'au sein des réseaux de *fablabs*, à l'échelle nationale et internationale.

Puis ma thèse a débuté en septembre 2016, après avoir été financée par la chaire d'innovation de Télécom ParisTech. Pendant cette période, j'étais engagée dans le développement du réseau des *fablabs* français (RFFLLabs) en tant que membre de son conseil scientifique (CS), et m'efforçais de garder une distance critique. Je ne voulais pas que mon engagement dans le réseau interfère avec ma recherche doctorale, c'est pourquoi je n'ai pas inclus le niveau national français dans ma thèse. Dans le cadre du CS, j'ai contribué au Livre Blanc sur les *fablabs* réalisé avec Camille Bosquet et Matei Gheorghiu, sans contraintes académiques, ce qui m'a permis de travailler de manière plus libre tout en restant active sur le terrain.

Ma thèse interroge la question de la coopération dans des réseaux et communautés en croissance rapide, en prenant comme cas d'étude le réseau mondial des *fablabs* d'une part et le *fablab* Artilect d'autre part. Le volet théorique repose sur l'analyse des réseaux et des communautés ainsi que celle des communs, mais c'est l'aspect empirique qui est au cœur de mon travail. J'ai notamment décrit l'histoire, la gouvernance et les interactions des *fablabs*. Bien que la contribution théorique soit modeste, la thèse a été bien reçue, en particulier par la communauté des acteurs, notamment pour sa capacité à comprendre un phénomène en constante évolution.

Selon vous, quels sont les événements marquants dans l'histoire des *fablabs*, et que peut-on retenir de l'histoire des *fablabs* en France ?

En ce qui concerne le développement des *fablabs*, la France a joué un rôle très particulier. Elle dispose d'une forte tradition associative, notamment avec la loi 1901, et d'une culture de l'économie sociale et solidaire. Cette tradition trouve ses racines dans les mouvements ouvriers et mutualistes qui valorisent l'entraide citoyenne et les formes de contribution collective. Cette histoire a permis aux *fablabs* de se développer rapidement en France, tout comme les tiers-lieux, d'ailleurs.

Les premiers *fablabs* ont vu le jour aux États-Unis au MIT¹⁷ dans les années 2000, mais c'est à partir de 2009-2010 qu'ils sont apparus en France.

17. Le Massachusetts Institute of Technology (MIT), en français Institut de technologie du Massachusetts, est un institut de recherche américain et une université, spécialisé dans les domaines de la science et de la technologie. Le Media Lab du MIT, en collaboration avec le Grassroots Invention Group et le Center for Bits and Atoms (CBA), également du MIT fonda, en 2001, le premier *fablab*. Pour être labellisés par le MIT, il faut s'engager à respecter la charte des *fablabs* et s'auto-évaluer sur quatre critères : accessibilité, engagement, outils et processus,

Le premier grand tournant a eu lieu en 2013, avec l'appel à projets lancé par Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif et Fleur Pellerin, ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Innovation et de l'Économie numérique, qui a ouvert des financements publics pour soutenir des *fablabs* à vocation économique, axés sur le développement territorial. Cette initiative a permis à de nombreux acteurs, parfois éloignés du concept de *fablab*, de se l'approprier pour répondre à des critères de financement. Ce mouvement a aussi créé des tensions, car il y a eu une confusion entre les

« véritables *fablabs* » et ceux qui ne respectaient pas entièrement les principes du mouvement tels que définis dans la charte de la FabFoundation et interprétés par les Français. Un débat est né en France sur ce qui définit un véritable *fablab* et ce qui le distingue d'autres formes d'organisations de lieux de fabrication numérique (*makerspaces*) comme les hackerspaces, les TechShop de l'époque, les *fablabs* internes d'entreprises, etc. Ce débat était clé dans les démarches de structuration : à quel périmètre peut-on se réunir et mutualiser, se représenter collectivement ? À la structuration du réseau français à partir de 2014, à laquelle j'ai eu la chance de participer le choix a été fait d'un réseau de *fablabs* constitué notamment d'un collège de sympathisant où pouvaient s'engager les lieux « cousins ou amis » ne se reconnaissant pas comme *fablabs*.

Dès le début de la construction du Réseau français des Fablabs, en 2014-2015, il y avait donc une volonté de poser des frontières claires autour du terme « *fablab* ».

Aussi, parmi les événements marquants du mouvement, il y a eu le « Fab 14 », le 14^e rassemblement mondial des *fablabs* qui s'est déroulé en France en 2018. Organisé par Artilect et le RFFLabs en coopération avec FabCity Grand Paris, il a été crucial pour les *fablabs* français, prouvant leur capacité à organiser collectivement un événement distribué et d'envergure internationale.

En juin 2019, le RFFLabs a co-organisé avec le Commissariat général à l'Égalité des territoires (CGET) et les Tiers-lieux Libres et *Open Source* (TiLiOS) une rencontre appelée « Agir par les communs ». S'y sont retrouvés des citoyens engagés dans des réseaux de lieux et de causes (Lieux intermédiaires et indépendants, TiLiOS, La Coop des Communs, La Fabrique des mobilités, Casaco, Open Source Politics, Open Law, Crefad, Open Food France, etc.) autour de la conviction partagée que l'approche par les communs était la méthode la plus appropriée pour valoriser et articuler les diverses innovations sociales qu'ils développaient et défendaient.

« La France dispose d'une forte tradition associative et d'une culture de l'économie sociale et solidaire. Cette tradition trouve ses racines dans les mouvements ouvriers et mutualistes qui valorisent l'entraide citoyenne et les formes de contribution collective. »

La 3^e rencontre annuelle du Réseau français des Fablabs, aussi appelé « October Make », à Nancy, a été une étape supplémentaire pour ancrer l'implication des *fablabs* dans ces échanges. Conscient de l'importance sociale de ce processus émergent qu'il observait et soutenait depuis un moment, le CGET a encouragé et accompagné la formalisation d'un outil de coordination de ces acteurs qui allait devenir l'Association de préfiguration nationale France Tiers-Lieux.

La crise du COVID-19 a également été un tournant majeur, notamment pour les *fablabs*. En 2020, ces espaces ont montré la force de la fabrication distribuée et localement ancrée, un modèle qui permet de produire localement tout en bénéficiant d'une circulation globale des connaissances. Avant cette période, la France représentait déjà 10 à 11 % du total des *fablabs* mondiaux, mais après 2020, son réseau national (le RFFLabs) est devenu l'un des plus structurés et efficaces aux yeux de la communauté internationale des *fablabs*. La crise a aussi révélé l'importance des liens solides entre acteurs locaux. Là où la confiance et la coopération étaient déjà établies, l'efficacité était maximale.

Puis je pense que le premier événement Faire Tiers-Lieu en 2022 à Metz a été un événement marquant et fort pour rassembler les réseaux, les communautés de tiers-lieux. Les tiers-lieux, à l'image des *fablabs*, montrent un grand potentiel si leurs réseaux restent solides et coopératifs.

Puis, en 2021, le RFFLabs a évolué, adoptant une nouvelle appellation, « Réseau français des Fablabs, espaces et communautés du faire », qui englobe une variété de lieux de fabrication, pas seulement les *fablabs*, mais tous ceux partageant des valeurs et des principes communs : l'importance du geste et de l'apprentissage créatif qu'il permet, le faire par soi-même et avec les autres, la dimension capitale de la réparation, du réemploi, de recyclage de la production locale pour la résilience des territoires ainsi que l'esprit communautaire d'entraide et de partage des savoirs localement et globalement. La structuration du RFFLabs a ainsi suivi deux grandes étapes. Initialement, il y avait un besoin de se définir comme un groupe avec des frontières claires, ce qui a permis de créer une communauté forte avec une voix collective. Puis, au fil du temps, les frontières se sont assouplies. Par exemple, des lieux comme les *hackerspaces* et *makerspaces*, des *ateliers de réparation ou de couture* ont rejoint le réseau, même s'ils ne se reconnaissaient pas comme des *fablabs* stricts.

Où en est aujourd'hui le mouvement des *fablabs* ?

En 10 ans, la proportion de *fablabs* avec et sans salariés s'est pratiquement inversée. Ça peut paraître anecdotique, mais ça marque une évolution importante. Ces lieux sont devenus plus structurés, avec des formations, des certifications, et une reconnaissance professionnelle. La professionnalisation des *fablabs* est évidente, et c'est aussi un signe de l'évolution du mouvement.

Il y a eu aussi une féminisation du milieu, bien qu'il reste encore beaucoup de travail à faire sur la diversité, en particulier sur la question de l'origine ethnique. Beaucoup de *fablabs* sont ouverts, mais ils touchent souvent un public assez homogène. Il est aussi intéressant de voir qu'aujourd'hui, une part importante des *fablabs* sont portés par des collectivités ou des structures publiques, une tendance qui n'était pas aussi marquée il y a encore cinq ans. De nombreux *fablabs* sont ainsi devenus des acteurs institutionnels, reconnus pour leurs actions et financés par l'État ou des collectivités territoriales.

Quant aux mouvements *open source* et libristes, il y a effectivement un héritage de ces mouvements dans les *fablabs*. Mais il y a aussi un décalage, car bien que ces valeurs soient présentes dans le discours des *fablabs*, la mise en pratique reste parfois limitée. Les logiciels utilisés dans les *fablabs* sont souvent *open source*, mais la maîtrise des cadres juridiques, comme les licences, les brevets ou les droits d'auteur, reste encore faible pour une grande partie des utilisateurs. Et même si certains *fablabs* sont très impliqués dans les pratiques *open source*, il n'y a pas une communauté de contributeurs et contributrices organisée au sein des *fablabs*. Par exemple, si tu ouvres un *fablab*, tu n'y trouveras pas forcément une communauté active de contribution active à Wikipédia ou Framasoft.

Quelle est votre définition du concept de « tiers-lieu » ?

43

Initialement, je l'associais à un espace de socialisation, basé sur les travaux d'Oldenburg : des espaces de rencontre, où l'objectif est de maintenir du lien social, peu importe l'activité pratiquée. Cependant, avec le temps, ce terme est devenu flou. Il existe désormais plusieurs interprétations, et cela crée des ambiguïtés. Je distingue deux types de tiers-lieux : ceux qui priorisent l'accueil inconditionnel et les liens sociaux, et ceux qui sont plus axés sur l'activité (ce qui est le cas pour une part importante des *espaces du faire*). Un tiers-lieu véritablement inclusif doit être ouvert à tous, sans conditions. Les espaces de *coworking* commerciaux, en revanche, ne répondent pas à cette définition, car ils ne sont pas ouverts à la diversité sociale. Ce sont des espaces utiles de mutualisation et de socialisation professionnelle comportant généralement une certaine homophilie sociale.

Ce qui me semble essentiel, c'est l'ouverture au public et l'inclusion médiée et pensée. Les « vrais » tiers-lieux ne font pas de distinction d'accès mais pensent les rencontres qui se jouent dans leur espace. Leur fonction sociale prime sur l'objet ou l'activité qui y est pratiquée. Je rejoins Antoine Burret sur l'idée de « troquet » : un lieu ouvert où les distinctions sociales sont moins marquées que sur son palier. La gouvernance est aussi un critère important : un tiers-lieu où les usagers participent activement à la gestion est généralement (mais pas systématiquement) plus inclusif.

Vous évoquez une évolution dans la manière de se définir des espaces. Pensez-vous que cette question des étiquettes perdra de son importance dans le futur ?

Oui, à mesure que les pratiques se diversifient et évoluent, les étiquettes perdent de leur importance. Ce que l'on appelle aujourd'hui un « *fablab* » ou un « tiers-lieu » sera peut-être redéfini dans quelques années. Ce qui compte, au final, ce sont les projets, la coopération et les liens humains. L'étiquette est un outil pratique, mais elle ne doit pas être figée. L'évolution des communautés se fait davantage à travers l'échange, la collaboration et la confiance, que par l'identification à un terme spécifique.

L'évolution des tiers-lieux et des *fablabs* a été marquée par un processus de structuration, auquel l'État a grandement contribué et que les acteurs de terrain se réapproprient. Bien que les termes aient évolué et perdu de leur sens initial, ce qui demeure central, c'est la capacité de ces espaces à créer des dynamiques collectives et à favoriser les échanges. Le futur de ces lieux dépendra sans doute davantage des pratiques et des collaborations que des définitions formelles.

Comment analysez-vous l'implication de l'État dans le développement des *fablabs* et plus largement des tiers-lieux en France ?

L'État a ainsi joué un rôle clé dans la structuration des *fablabs*, puis des tiers-lieux, à travers la mise en place de politiques publiques de soutien (accompagnements, financements, créations de programmes, événements, etc.). Cela a sans doute participé à la prolifération des tiers-lieux et à la diffusion du terme, qui est de plus en plus utilisé et qui désigne désormais une grande variété de projets et de pratiques. Si cela a permis une forte visibilité de ces dynamiques, cela a aussi entraîné des critiques sur la dilution du concept. Les financements publics ont largement contribué au développement des *fablabs*, mais ont également soulevé des questions sur leur authenticité. Les débats autour de ce qui constitue un « véritable » *fablab* ont permis de préciser et d'affiner la définition de ces espaces mais ont aussi créé des tensions entre des acteurs aux valeurs et projets pourtant relativement proches. Ainsi, le rôle de l'État s'est révélé à la fois un levier essentiel et une contrainte pour les acteurs locaux, qui ont dû se réapproprier ces concepts et les réadapter à leurs propres réalités, leurs pratiques et leurs valeurs.

Il y a souvent une approche critique sur l'implication de l'acteur public, peut-être trop importante, souvent contraignante dans les formes, modèles, les modes de coopération et de coordination, la vision de la valeur produite. Je comprends et partage cette critique à plusieurs égards, mais je pense qu'il y a aussi un aspect positif à souligner. Par exemple, le Réseau français des Fablabs est aujourd'hui reconnu internationalement pour son action, sa structuration et la qualité de ses produc-

tions. Un des grands succès, parmi d'autres, a été la mise en place du mois de la fabrication distribuée. Cela a permis de faire reconnaître la notion de fabrication distribuée, ainsi que la capacité de production des *fablabs* et l'importance du lien local. Ainsi, dans le cadre de ce mois de la fabrication distribuée, la plateforme DesignOuvert a permis aux collectivités locales de commander des objets, dont les designs ont été conçus à l'échelle nationale, pour les faire produire localement par des *fablabs*. Cela représente une avancée considérable et un vrai accomplissement pour le réseau. Ce n'est pas juste de la reconnaissance, mais aussi une valorisation du travail mené par ces structures. Le projet a rencontré des heurts – certains avec des effets très lourds pour l'image locale des *fablabs* engagés et qui n'en étaient pas responsables – mais en matière de symbole c'est un vrai signe de dialogue et d'écoute de la part des institutions utilisé à l'international par d'autres réseaux nationaux pour illustrer les formes de coopérations nationales possibles.

Il a permis aux *fablabs* d'être reconnus comme des acteurs essentiels pour les pouvoirs publics, et cette coopération avec l'État a eu des répercussions positives au-delà de nos frontières. Bien sûr, tout n'est pas parfait, mais il y a un réel progrès dans la reconnaissance de ces structures comme partenaires professionnels de l'État.

L'enjeu majeur est de savoir si, une fois l'émulation de la politique publique passée, les liens créés et les compétences acquises seront suffisants pour assurer la pérennité des tiers-lieux. Les projets doivent être durables, et il est essentiel que les acteurs restent solidaires.

Dans tous les cas, dans ce qu'il s'est passé ces dernières années autour de la politique tiers-lieux, on peut d'ores et déjà retenir de bons exemples de coopération entre les acteurs publics et la société civile organisée, certains modèles, une culture du partenariat et de la coopération qui a fait ses preuves, et qui, je l'espère, continuera à se développer dans les années à venir.

« Le rôle de l'État s'est révélé à la fois un levier essentiel et une contrainte pour les acteurs locaux, qui ont dû se réapproprier ces concepts et les réadapter à leurs propres réalités, leurs pratiques et leurs valeurs. »

« Dans tous les cas, dans ce qu'il s'est passé ces dernières années autour de la politique tiers-lieux, on peut d'ores et déjà retenir de bons exemples de coopération entre les acteurs publics et la société civile organisée, certains modèles, une culture du partenariat et de la coopération qui a fait ses preuves, et qui, je l'espère, continuera à se développer dans les années à venir. »
